

Cfdt:

Secteur
Sécurité sociale

Ce mois-ci, c'est

HALLOWEEN Party

à l'UCANSS et au COMEX



Les protocoles fantômes !

Refus de prise en charge des
frais de transports en commun
à hauteur de 75 %

Refus d'augmentation de
23 centimes des titres restaurant
à hauteur du plafond autorisé

Refus d'augmentation du plafond
du forfait mobilité durable à
hauteur de 800 €

Retrouvez nous
sur :

